

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/01/2022

Dossier complet le :

12/05/2022

N° d'enregistrement :

f09322p0005

1. Intitulé du projet

ILOT PONT MICHEL - 158 Route de Turin 06300 NICE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHRISTIAN ESTROSI - MAIRE DE NICE, PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE
D'AZUR

RCS / SIRET

2 0 0 0 3 0 1 9 5 0 0 1 1 5

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 a), Aire de Stationnement ouverte au public de 50 unités et plus	Construction d'un bâtiment mixte composé d'un socle comprenant un local commercial, des bureaux/ateliers pour la Direction de la Propreté et pour la Direction de la Collecte et de la gestion des déchets, le parc de stationnement des véhicules techniques et d'une émergence constitué par un parking relais de tramway de 403 places véhicules légers pour la ligne 1 et la future ligne 5. Démolition d'un local technique.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur la construction d'un ensemble comportant 3 entités :

Un parking relais de 403 places de stationnements pour VL, 83 places de 2 roues motorisés et 140 m² de surface pour les vélos.

Des locaux destinés au relogement des Directions de la Propreté et de la Collecte et Gestion des Déchets sur 6805m² de surface de plancher qui occupent actuellement le site de 85 route de Turin comprenant, 92 places de stationnements pour VL, 90 places pour les véhicules utilitaires, 34 places de 2 roues motorisés et 69 m² de surface pour les vélos.

Une surface commerciale de 615 m² traitée en coque vide dans le dossier de permis de construire et 8 places VL.

Le terrain est occupé actuellement par un parking aérien de 258 places, parking relais actuel de la ligne 1, un petit bâtiment technique désaffecté adossé à un poste transformateur et une grande esplanade goudronnée servant pour le stationnement occasionnel du marché forain.

Le terrain sera entièrement remodelé pour que son nivellement final permette l'imbrication des 2 fonctions principales du programme en un seul bâtiment. Au préalable, le local technique attenant au poste transformateur sera démoli et l'ensemble des équipements présents sur le P+R actuel, barrières, abris...etc. sera déposé.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est:

- de reloger le personnel des Directions de la Propreté et de la Collecte et de la Gestion des Déchets du site du boulevard Verany dans des locaux dignes, fonctionnels et opérationnels;
- de maximiser la capacité d'accueil du parking relais et d'optimiser son utilisation et son fonctionnement.
- d'améliorer le paysage urbain au droit de cette parcelle;
- d'intégrer une véritable approche environnementale dans la conception et le fonctionnement du site.

Le parti choisi est que les 2 pôles principaux que constituent le programme, le parking relais et les locaux des directions chargées de l'entretien de la Ville, s'expriment en un seul et même volume compact et fonctionnel. Cet ensemble hybride conçu comme une spirale s'allégeant vers le ciel, constitue ainsi une pièce urbaine nécessaire à la valorisation du site dans la continuité de l'opération de rénovation du quartier Pasteur. Il devient un objet remarquable en tête de proue de l'espace public qu'il affirme, ponctue et prolonge. Les niveaux de parking s'enroulent autour d'un immense atrium, un jardin opulent, cadré par les façades des commerces et des bureaux, qui laisse deviner la ville à ses pieds comme un fond de décor à l'espace public magnifié. La structure simple du parking se drape d'un plissé savant que le vent de la vallée et le carrousel des voitures font virevolter et tourbillonner comme le tutu gracieux d'une danseuse. Fait de lames vrillées d'aluminium blanc, ces volants feront vibrer les rayons du soleil le jour et diffuseront l'éclairage intérieur la nuit.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase préliminaire, l'ensemble des équipements liés au parking relais existant sera déposé et le bâtiment technique démolé. Les travaux de dépollution seront réalisés préalablement au terrassement dans la zone Nord, le bâtiment s'enchaînant à la suite, Au sud, la dépollution sera réalisée, puis le site remblayé pour permettre la réalisation de l'aire de remisage des véhicules techniques.

Les travaux seront réalisés en 1 seule phase, d'une durée de 24 mois.

Au vu de son positionnement sur un des axes de desserte de la Ville et du parti d'implantation du projet regroupant la construction sur la partie Nord, la desserte de chantier sera facile et l'installation et son cantonnement sans conséquences sur la circulation dans le site et sur le quartier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le niveau de parking du R+1 de 3450m² compte 92 places véhicules légers réservées au besoin des utilisateurs des locaux de 6805m² de surface de plancher des Directions de la Propreté et de la Collecte et Gestion des Déchets et 8 places véhicules légers comme l'impose la règle pour le commerce de 615m². Le parking relais (R+2, R+3, R+4, R+5) en silo compte 403 places pour les véhicules légers des utilisateurs du tramway sur 15 535m². Le parking extérieur non couvert des Directions de la Propreté et de la Collecte et Gestion des Déchets peut accueillir 90 places pour les véhicules utilitaires.

Concernant l'exploitation du site, les différents flux sont dissociés :

- Accès des véhicules de services à l'espace de remisage à l'extrémité Sud du site contrôlé par la guérite du gardien ; Un portail est prévu en limite lorsque le site est fermé, lorsqu'il est ouvert le contrôle d'accès via des barrières levantes est en recul de 20m par rapport à la voie, pour ne pas entraver la circulation sur la route de Turin. Le terre-plein central de la route de Turin sera réaménagé par la Métropole Nice Côte d'Azur pour permettre aux camions en retour du Nord d'accéder au site et à ceux en partance vers le Sud d'irriguer le territoire.
- Accès des véhicules légers, des motos et des vélos au parking silo à environ 60 mètres du carrefour sur la route de Turin ; Le contrôle d'accès sera situé tout en haut de la rampe à 100m du portail sur l'aile Est du projet pour permettre un stockage important en intérieur et ne pas engendrer des files d'attente sur la voie. L'ouverture centrale du terre-plein de la route de Turin devra être déplacée légèrement vers le nord pour faciliter l'accès des véhicules dans les 2 directions Nord et Sud. Le parking comporte 5 niveaux de remisage pour les véhicules, le premier de 100 places VL est dévolu aux directions de la Propreté et de la Collecte et au commerce, les 4 suivants comptant 403 places, au P+R nécessaire à la ligne 1 du tramway.
- Accès des piétons au parking silo depuis pont Michel ;
- Accès principal du personnel des 2 directions depuis pont Michel ;
- Accès au commerce depuis le pont Michel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie de Nice (PC 06088 21 S0084)

Le projet dispose d'un certificat d'urbanisme (CU 06088 19 S1015 obtenu le 9 octobre 2019)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain	12 871m ²
Emprise au sol du projet	4 764m ²
Surface de plancher du projet	7420 m ²
Surface de stationnement du parking relais (R+2-R+3-R+4-R+5)	15 535 m ²
Hauteur maximum à l'égout du projet (+59.59NGF)	31,74m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ILOT PONT MICHEL
158 Route de Turin - 06300 NICE

Parcelles : 000IN42 - 000IN08 -
000IN11 - 000IN12 - 000IN43

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le terrain est occupé actuellement par une aire de stationnement de 258 places, parking relais actuel de la ligne 1.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Nice est une commune littorale. Aucun enjeu lié à la loi Littoral n'est référencé dans la zone d'étude.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3e Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Métropole Nice Côte d'Azur - PPBE III - juin 2019 Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du Département des Alpes-Maritimes - 2ème et 3ème échéances - Septembre 2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Villa Schmitz - 8 Boulevard de l'observatoire 06300 Nice - Monument Historique inscrit (co visibilité)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Incendie de forêt approuvé le 07/02/2017 => Non concerné PPR Inondation (Paillon) approuvé le 17/11/1999 => Non concerné PPR sismique (Nice) approuvé le 28/01/2019 PPR mouvement de terrain (Cimiez et PAC 2018) approuvés le 05/12/2008 et le 18/10/2015 => Non concerné
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Diagnostic a été réalisé par SOCOTEC, rapport EL7P1-20-050 du 26/11/2020. Il a identifié des terres polluées aux PCB au sud du site et des terres polluées aux HCT au nord du site. Le terrain, occupé par des parcelles agricoles et des fermes au début du XXème siècle, est exploité par la société EDF-GDF à partir des années 1950 pour le stockage du matériel et des équipements pour la distribution d'électricité. Les installations d'EDF-GDF sont démantelées au début des années 2000, puis remplacées par le parking public Pont Michel et le marché forain Saint-Roch.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche à environ 250m : Corniches de la Rivière (SiteCode : FR9301568)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des terrassements sont prévus afin de dépolluer les sols et réaliser le projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vient en remplacement d'un parking public en surface et d'une aire de marché forain. Il concerne une zone entièrement minéralisée en milieu urbain ne présentant aucun intérêt écologique (pas d'habitat favorable, aucune fonctionnalité écologique).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est distant d'environ 250m du site Natura 2000 "les Corniches de la Riviera" sans connectivité écologique possible, un ensemble urbain de barres d'immeubles de logements (R+10 - R+13) borde cette zone naturelle. Il n'aura pas d'incidence sur les espèces et/ou habitats ayant justifié la désignation de la zone " Corniches de la Riviera" (FR9301568).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur un site ne présentant aucune sensibilité environnementale.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne une zone entièrement artificialisée. Il ne nécessitera aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR sismique (Nice) approuvé le 28/01/2019 Les enjeux liés au risque de séisme et d'inondation sont pris en compte dans la conception du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de parking relais a vocation à capter une partie du trafic routier. L'augmentation du nombre de places de stationnement favorisera le report modal vers les transports en commun (Arrêt Tramway Pont Michel). Le projet aura un impact positif sur le trafic en encourageant l'usage des transports en commun grâce au stationnement disponible réalisé sur le site de l'îlot Pont Michel.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine d'aucune nuisance sonore significative, seul le trafic d'entrée/sortie des véhicules sera source de bruit mais ne sera pas de nature à modifier l'ambiance sonore locale. Le projet s'inscrit dans un contexte urbain dense, il est bordé par 2 voies de circulation classées : Voie ferrée SNCF (Nice-Breil sur Roya) catégorie 3/tissu ouvert/100m et la Route de Turin : catégorie 4/tissu ouvert/30m.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les véhicules de la Direction de la Collecte et de la Propreté sont entretenus et lavés après chaque tournée afin de ne pas générer d'odeurs avant leur remisage sur site.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet fera l'objet d'un éclairage réglementaire afin de répondre aux normes. Les émissions générées par le projet s'inscrivent dans un contexte urbain faisant l'objet d'un éclairage public et resteront dans la continuité de l'éclairage déjà mis en œuvre sur le site. Le projet ne générera donc pas de nuisances lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le parc de stationnement est ventilé naturellement</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées et les eaux pluviales seront raccordées aux réseaux d'assainissement de la Ville de Nice.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parti pris architectural du projet garantira son intégration harmonieuse dans le paysage urbain de ce quartier (cf insertions en annexe 7). Le permis de construire a fait l'objet d'un avis " très favorable sans aucune réserve" de l'Architecte des bâtiments de France.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit sur un site ne présentant aucune sensibilité environnementale.
 Il consiste en l'extension in situ du parking existant et le déplacement d'environ 700 m des locaux des Directions du Nettoyement de la Metropole, permettant à terme une meilleure irrigation des territoires et un transfert doux du personnel.
 C'est la réalisation d'un programme au service des citoyens, qui améliore le site et son impact environnemental: introduction du végétal, traitement des eaux pluviales et perfectionnement de l'offre de mobilité douce de la Ville.
 A ce titre et au regard des éléments d'analyse proposés dans ce formulaire, la réalisation d'une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 7 : Insertions du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



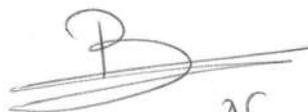
Fait à

Nice

le,

12/01/2011

Signature



N. Berthollier
DGA